



Conflit avec un medecin de cmp pour enfant suivi

Par **Wagonlit**, le **22/12/2020** à **00:33**

Bonsoir

Mon fils qui habite chez moi depuis juin 2020 etait avant dans un foyer socio educatif ou il a subit des maltraitances.

Ce foyer a ferme mais mon fils est en suivi externalise pour un an renouvelable.

J ai accepte de l emmener regulierement dans un centre medico psychologique ou il voit un educateur specialise et une psychologue pour qu il reprenne confiance en lui.

Malheureusement dans ce cmp se trouve un medecin tres arrogant qui exige d ausculter mon fils a l heure qui lui convient.

J ai refuse et mon fils de 13 ans n y est pas favorable non plus

Ce medecin menace de faire un signalement alors que je pensais que les visites de mon fils etaient sur la base du volontariat et non obligatoires

Puis je refuser que mon fils voit le medecin?

Qu est ce que je risque en cas de signalement de ce medecin?

Si je suis obliger de faire ausculter mon fils puis je changer de medecin?

Cordialement

Par **jodelariege**, le **22/12/2020** à **09:13**

bonjour

le medecin vous dit qu'il risque de faire un signalement si vous ne lui amenez pas l'enfant

le suivi externalisé est une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert? AEMO?

ce suivi fait partie des conditions de l' AEMO? dans l'affirmative et si vous ne respectez pas les termes du suivi de l' AEMO l'éducateur et le personnel du CMPP peuvent faire un rapport au Juge des enfants